



EXPLOR
Resources inc.

15, rue Gamble Est, bureau 204 -Rouyn-Noranda (Québec) Canada J9X 3B6
Inscription (TSXV = EXS) (OTCQX = EXSFD) (FSE et BE = E1H1)

EXPLOR- ÉTUDE SUR LA PROPRIÉTÉ DE CUIVRE CHESTER

Rouyn-Noranda, Canada, le 18 décembre 2013 - Ressources Explor inc. (« Explor » ou la « Société ») (Bourse de croissance TSX : EXS, OTCQX : EXSFD, FSE &BE: E1H1) est heureuse d'annoncer une révision de toutes les données historiques sur la propriété de cuivre Chester. À cet effet, toute l'information disponible au département des mines du Nouveau-Brunswick, sur SEDAR et dans des dossiers privés a été étudiée.

Veillez noter que l'information historique contenue dans le communiqué de presse d'Explor du 10 avril 2013 est basée sur une étude du rapport technique selon le Règlement 43-101 intitulé : « *Technical Report Chester Copper New Brunswick Canada* » daté du 30 mai 2008 et effectif en date du 20 mars 2008, tel que préparé par Robert C. Sim, ingénieur et Bruce M. Davis, FAus IMM. Ce rapport technique a été réalisé pour First Narrow Resources Corp. et déposé sur www.sedar.com le 3 juin 2008.

L'estimation des ressources minérales a été préparée sous la direction de Robert Sim, ingénieur, avec l'aide de Bruce Davis, FAus IMM. M. Sim était la personne qualifiée indépendante telle que définie par le Règlement 43-101 qui était responsable de l'estimation des ressources minérales.

Les estimations ont été faites en utilisant un krigeage ordinaire avec un bloc nominal d'une taille de 2 mètres. L'estimation des ressources a été générée à partir des résultats d'analyses de sondages et de l'interprétation d'un modèle géologique sur la distribution spatiale du cuivre et de l'argent. Les caractéristiques de l'interpolation ont été définies en se basant sur la géologie, l'espacement des sondages et l'analyse géostatistique des données. Les ressources ont été classées selon leur proximité à la localisation des échantillons et sont annoncées, tel que requis par le Règlement 43-101, en conformité avec les normes de l'ICM sur les ressources minérales et les réserves.

L'estimation des ressources minérales est fondée sur un modèle géologique et de minéralisation en 3D qui intègre tous les travaux d'exploration sur le projet en date du 20 mars 2008. Un protocole de contrôle et d'assurance de la qualité rigoureux a été utilisé sur le projet, comprenant des blancs et des échantillons références pour chaque lot d'analyses. Tous les échantillons de forage ont été analysés par ICP au laboratoire Activation Labs à Ancaster, Ontario, Canada. Le programme de forage de 2006 et 2007 et le protocole d'échantillonnage ont été supervisés par Ernest Brooks, géologue, ICM et F.D.A.C., la personne qualifiée selon la définition du Règlement 43-10, pour le projet Chester. Les normes d'assurance et de contrôle de la qualité ont été supervisées par M. Sim et M. Davis.

À la connaissance d'Explor, il n'y a actuellement aucune information importante de nature scientifique ou technique qui rendrait inexacte ou trompeuse la divulgation des ressources minérales telles qu'énoncées dans le rapport historique 43-101.

Chris Dupont est la personne qualifiée responsable de l'information contenue dans ce communiqué de presse.

Ressources Explor inc. est une compagnie publique inscrite à la Bourse canadienne de croissance (TSXV-EXS), sur l'OTCQX » (EXSFD) et à la Bourse de Francfort et de Berlin (E1H1).

Ce communiqué de presse a été préparé par Ressources Explor inc. La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

La Société

Ressources Explor inc. est une société canadienne d'exploration minière qui détient des propriétés en Ontario, au Québec, et au Nouveau-Brunswick. Explor se concentre actuellement sur l'exploration dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Cette ceinture se retrouve dans les provinces du Québec et de l'Ontario avec environ 33 % en Ontario et 67 % au Québec. La ceinture de roches vertes de l'Abitibi a produit plus de 180 000 000 onces d'or et 450 000 000 tonnes de métaux de base au cours du dernier siècle. La Société a été continuée en vertu des lois de l'Alberta en 1986 et a ses bureaux principaux au Québec depuis 2006.

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reliés aux activités d'Explor ou à son secteur d'activité. Ces énoncés prospectifs sont basés sur les activités, des estimations, prévisions et projections. Ils ne sont pas une garantie de la performance future et comprennent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à prédire et peuvent être hors du contrôle d'Explor. Un nombre important de facteurs peuvent faire en sorte que les conséquences et résultats peuvent différer considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, y compris ceux présentés dans d'autres documents publics de la Société. De plus, ces énoncés se réfèrent à la date à laquelle ils ont été faits. Par conséquent, il ne faut pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Explor ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter : Relations aux investisseurs :

Christian Dupont, président
Tél : 888-997-4630 ou 819-797-4630
Fax : 819-797-6050
Site Web : www.explorresources.com

Gary Lindsey, Amérique du Nord : Tél : 1-720-273-6224
Michael Adams, Europe : Courriel : info@star-ir.com